

519

COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
relatif aux récompenses à décerner à l'occasion
des travaux et expériences d'aviation et du
premier congrès international de la route.
(N° 5, année 1909.)

(Nommée le 19 mars 1909.)

MM.

1^{er} BUREAU : D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

2^e —

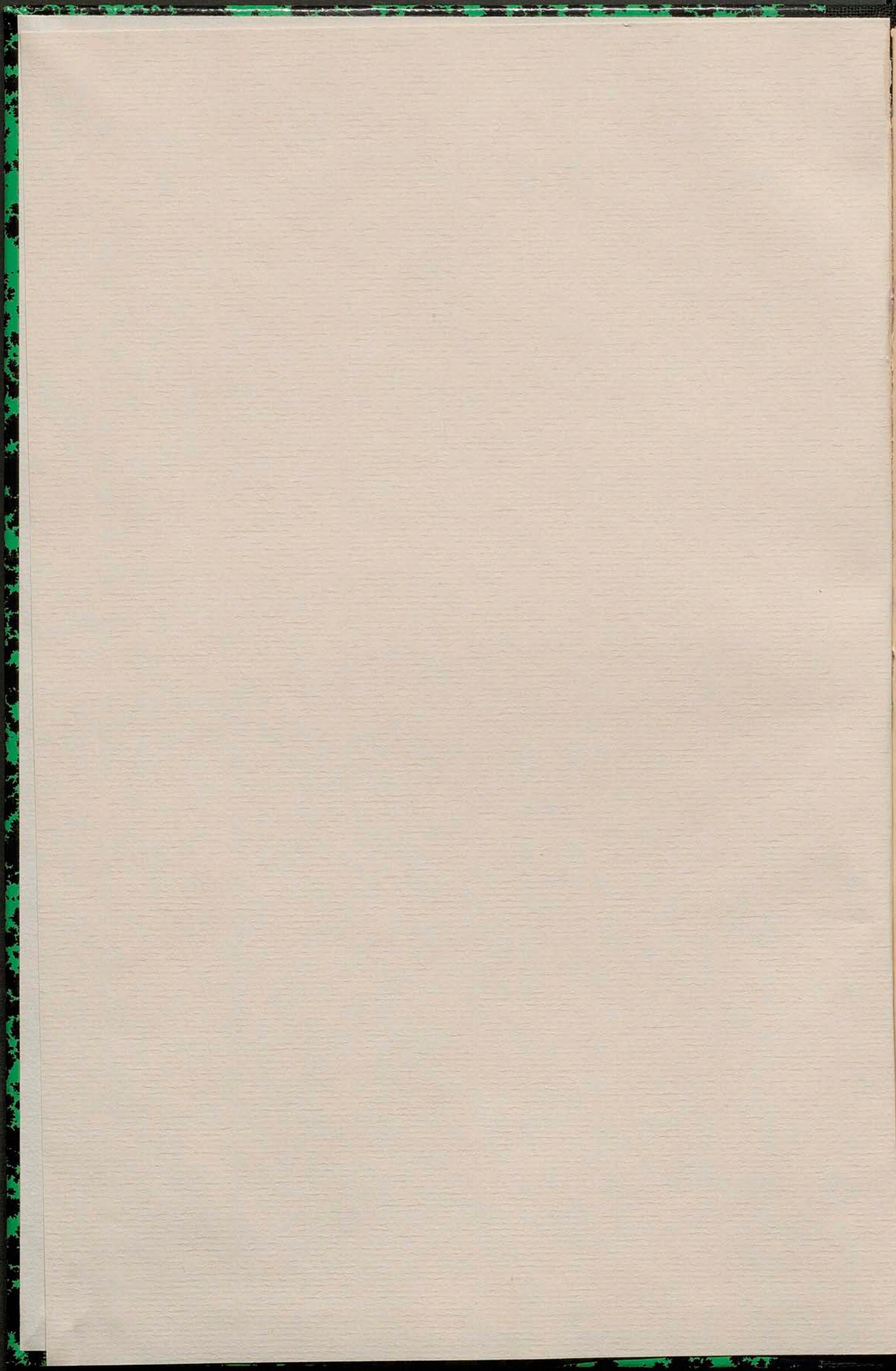
COMOT. *Ancel*

VIGER.

CATALOGNE

de J

RT.



1245 1145
Le Mardi 23 Mars 1909

Président: M. Viger

Secrétaire: M. Emile



Sont présents

M. M. Ancel

Viger

de Montfort

Emile Raymond

Jeannecey

Laudipied

La Commission a voté l'avis qu'aux
expériences d'aviation soient jointes
celles qui concernent les dirigeables
et que les récompenses soient décernées
de façon générale à la navigation
aérienne.

Elle considère qu'il n'y a pas lieu
d'animer à ces récompenses celles
qui pourraient être accordées à l'occasion
du Congrès international de la route
et la Commission décide d'entendre
prochainement le Ministre des Travaux
publics

Le Président

Le Secrétaire

Viger

J. E. Raymond



[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Le 27 Mai 1909
Président M. Viger
Secrétaire : M. Reguon

La commission est mise au courant par M. le Président des explications fournies par M. le Ministre.

Il a été arrêté par moi-même que les projets de loi concernant les récompenses seraient remis aux membres de congrès aux différents que ceux de l'association de ceux de la route.

Par conséquent pour la croix de médaille aux instituteurs et étudiants aux instituteurs la commission accepte le projet de loi.

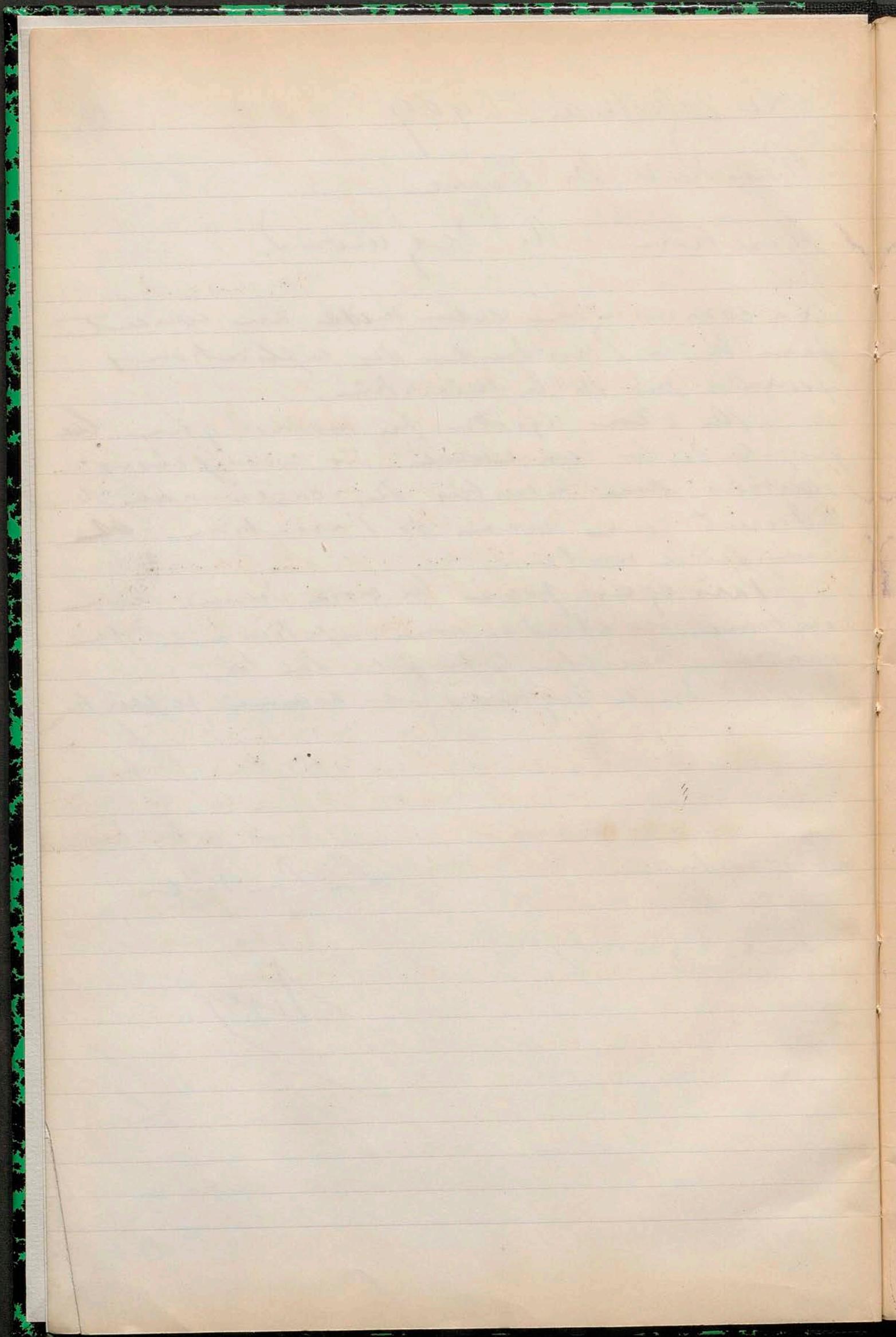
M^r Emile Reguon est nommé rapporteur

Le Secrétaire

Emile Reguon

Le Président

Viger



2

Séance du 1 Juillet 1909

Présidence : M. Vigier

Sont présents M. M. Ansel, d'Estourmelles,
Vigier, Lataloque, Montfort, Reyroux,
Jeannin, André.

Lecture du rapport. (M. Reyroux) —
Le rapport est accepté en demandant au rap-
porteur d'insérer sur le sujet manifesté par
la commission de voir dans le même projet
de loi le congrès de la route au sujet à l'aviation.

Le M. Ansel fait remarquer que
le projet de loi accordant des décorations aux
organismes de la route ~~et~~ sur lequel l'avis
d'un projet de loi demandant des récompenses
pour d'autres congrès.

La majorité de la commission a adopté
le projet de loi que par crainte en
ajoutant intiment de retarder le moment
où sont accordés aux aviateurs les récompenses
nationales qui leur sont dues.

Le Secrétaire. Le Président

Emile Reyroux

Vigier